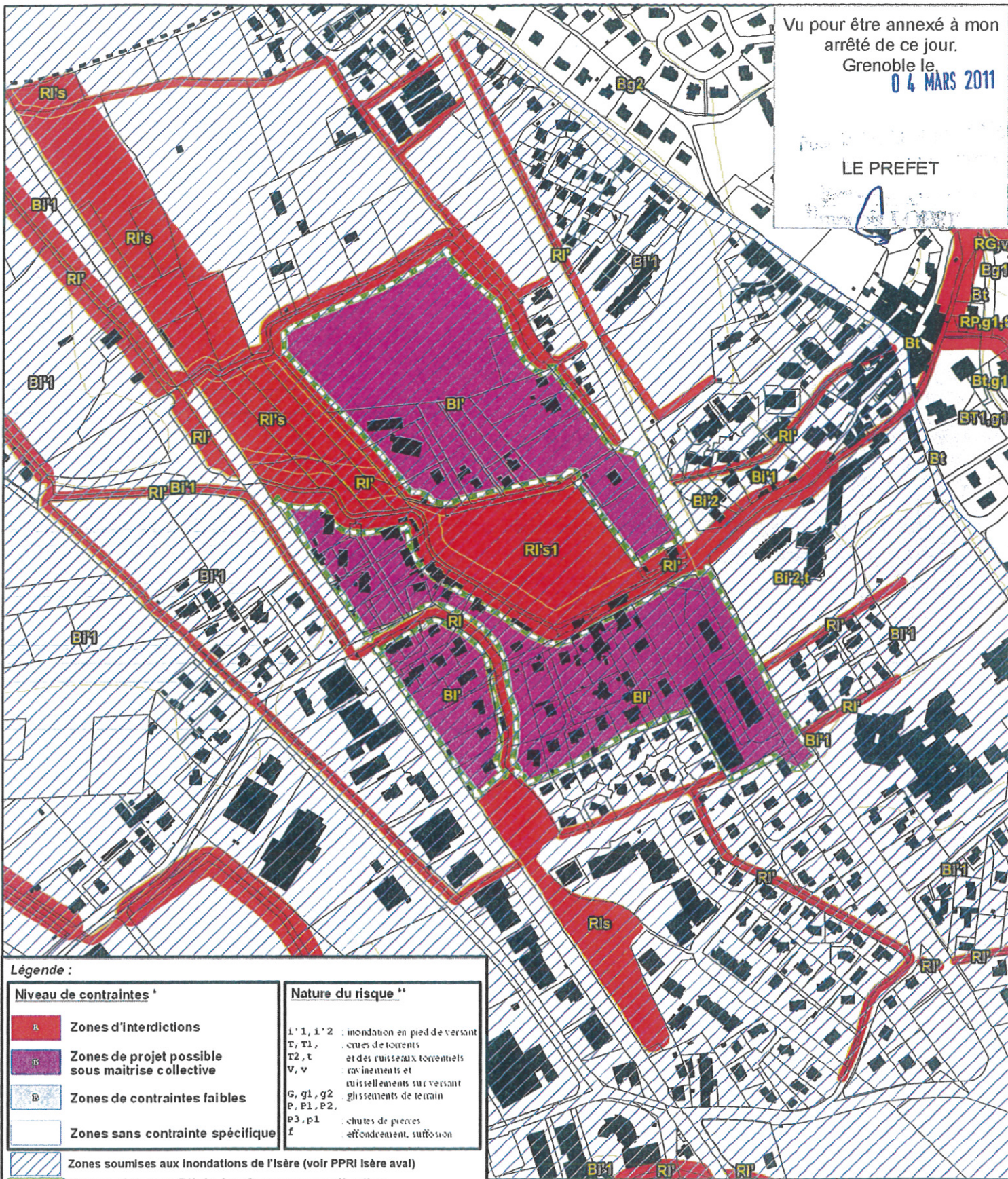


# Extrait du zonage réglementaire du risque sur le secteur aval du torrent du Lanfrey

Vu pour être annexé à mon  
arrêté de ce jour.  
Grenoble le  
**04 MARS 2011**

LE PREFET



## Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R	<b>Zones d'interdictions</b>
B	<b>Zones de projet possible sous maîtrise collective</b>
B	<b>Zones de contraintes faibles</b>
	<b>Zones sans contrainte spécifique</b>
	<b>Zones soumises aux inondations de l'Isère (voir PPRI Isère aval)</b>
	<b>Zones violettes BI' du Lanfrey avec application du règlement de la zone bleue BI'1</b>

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et la suffosion: voir encart au 1/25000 sur la carte du zonage réglementaire du PPRN dont la révision a été approuvée par arrêté préfectoral n°2007-01643 du 7 septembre 2007

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins:

\* Le premier, correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
\*\* Le second, à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes, caractères en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

0 37,5 75 150 Mètres 1:5 000

Direction  
Départementale  
des Territoires  
Service  
Prévention  
des Risques



PREFET DE L'ISERE